

Principes d'éthique des données et des systèmes d'intelligence artificielle (SIA)

Mis à jour le 27 avril 2023

No. 1 Transparence et compréhensibilité

Les activités entourant la gestion de l'information (incluant les données et les algorithmes) doivent être transparentes et compréhensibles.

Objectifs



- Expliquer processus et comportements des systèmes: comment et pourquoi ces technologies sont utilisées (transparence)
- Permettre aux individus de saisir les mécanismes décisionnels, les objectifs et les impacts potentiels de l'utilisation des données (compréhensibilité)

No. 2 Équité, inclusion et non-discrimination

La gestion de l'information doit être mise en œuvre de façon à en minimiser les impacts négatifs sur les individus et ainsi favoriser une société juste, équitable et inclusive.

Objectifs



- Assurer l'équité : distribution des bénéfices suivant le traitement et/ou l'utilisation des données (adéquation avec principes d'inclusion)
- Assurer un traitement de l'information non-discriminatoire

No. 3 Imputabilité et responsabilité

L'imputabilité nous contraint à être responsables ou redevables d'un système, de ses comportements et de ses impacts potentiels.

Objectifs



- Être proactif quand des problèmes ou des erreurs surviennent à la suite de l'utilisation de données
- Se doter de mécanismes de gouvernance, comprenant la répartition des responsabilités liées à l'éthique
- Faciliter l'utilisation et la protection des données et assurer une surveillance humaine permanente du système

No. 4 Sécurité

Le droit à la sécurité protège les individus contre les dommages physiques, sociaux et moraux

Objectifs



- Fiabilité et protection de nos systèmes, installations et équipements.
- Instaurer un lien de confiance fort avec la société en ayant des systèmes qui se comportent de manière sûre et prévisible

No. 5 Protection de la vie privée

Manière dont les renseignements personnels peuvent être utilisés dans le respect de la dignité, des droits et de la liberté des individus.

Objectifs



- Protéger la vie privée d'une manière qui respecte la dignité, les droits et la liberté des individus
- Prévenir toute intrusion injustifiée dans la vie privée des individus qui pourrait être causée par l'utilisation de leurs données
- Empêcher l'utilisation abusive des renseignements personnels